

## Journée nationale de l'obésité - L'écomobilité scolaire avec Eco CO2 pour lutter contre la sédentarité

Alors que l'OMS recommande aux jeunes de 5 à 17 ans de pratiquer une heure d'activité physique quotidienne, **37%** des enfants Français de 6 à 10 ans et 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas ces recommandations. Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre l'obésité qui aura lieu le 4 mars, Eco CO2 - porteur du programme CEE d'écomobilité scolaire Moby - revient sur les mesures mises en place dans trois collectivités du périmètre lyonnais, dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, pour favoriser les activités physiques des plus jeunes et lutter ainsi contre leur sédentarité.

Les jeunes Français ne se dépensent pas assez. Selon l'**ONAPS**, 30% des enfants de 6 à 10 ans ne pratiquent pas de jeux de plein air au moins un jour par semaine les jours d'école. Par ailleurs, la France se classe en 119ème position sur un classement de 146 pays concernant l'activité physique de sa jeunesse. Une situation qui n'est pas sans conséquence sur l'augmentation du taux d'obésité. En effet, en 2023, deux jeunes sur trois présentaient déjà un risque sanitaire préoccupant caractérisé par le cumul de deux critères : plus de 2 heures de temps d'écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour.

**Favoriser le développement des mobilités actives pour aller à l'école est un moyen de lutter contre ce phénomène.** C'est ce que constate **Eco CO2, porteur du programme d'écomobilité scolaire Moby**, financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). En effet, en plus de contribuer à la **réduction des gaz à effet de serre**, ce programme encourage à prendre l'habitude, dès le plus jeune âge, d'**être actif dans ses déplacements**. Deux collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes et une de la région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place le dispositif pour limiter le recours aux véhicules motorisés et **inciter les enfants et adolescents à se rendre à l'école ... à pied ou à vélo !**

La mairie de **Saint-Pierre-la-Palud, située en banlieue lyonnaise (69)**, propose un **pédibus** depuis l'automne dernier. Cet **autobus pédestre, qui compte désormais 3 lignes, permet de convoier les enfants sur le trajet domicile-école, accompagnés de parents bénévoles.** Une façon d'ancrer l'activité physique dans leur quotidien de manière ludique et conviviale.

En Bourgogne, la commune de **Charnay-lès-Mâcon** testera, entre le 15 avril et le 5 juillet, un **woodybus sur 4 circuits. Ce vélobus en bois et à assistance électrique permettra à 8 enfants, dès l'âge de 6 ans, de se rendre à l'école en pédalant, accompagnés par un adulte chauffeur.**

La commune de **Villeurbanne**, elle, a récemment commencé le programme Moby d'Eco CO2 avec pour objectifs de baisser les émissions de gaz à effet de serre, mais également de lutter contre la sédentarité de ses plus jeunes.

*« Le programme Moby permet de redonner de l'autonomie de déplacement aux enfants et donc de lutter contre la sédentarité à long terme en améliorant leurs déplacements vers l'école ou dans le quartier. Villeurbanne, particulièrement moteur sur la question de la santé, s'est engagée dans le programme Moby afin notamment de développer les mobilités actives des enfants. Les trajets à pied, en trottinette ou à vélo peuvent contribuer à atteindre les recommandations de l'OMS en matière d'activité physique. »* **précise Cyril Vernay, chargé**

**de mission pour la mobilité scolaire à l'association la Maison du vélo Lyon, association partenaire qui déploie Moby à l'échelle locale et donc à Villeurbanne**

Une démarche en phase avec le point de vue de **37% des parents** qui, selon le 3ème baromètre sur les modes de transport des élèves de leur domicile à leur établissement scolaire réalisé par l'Institut IFOP pour Eco CO2, se disent être en **faveur des mobilités actives afin d'encourager leurs enfants à faire de l'exercice physique.**

Quand elles sont opérées dès le plus jeune âge, ces bonnes pratiques peuvent engendrer un changement de comportement durable chez les enfants, voire amener les parents à repenser plus globalement leur manière de se déplacer.

Grâce à Moby, ce sont au total **162 collectivités en France qui ont déployé, sur 367 établissements scolaires,** des actions telles que le vélibus, le pédibus, les rues aux enfants, des ateliers de sensibilisation (fresque, challenge, défis) ou l'amélioration de la signalétique. Si le programme Moby permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant les mobilités actives et partagées, il bénéficie également à la santé des enfants et à la sécurité routière.